



https://drive.google.com/file/d/1KGJXE7YJU78ccyS3I1zeoyO_rhEmiWv/view

Lien : https://drive.google.com/file/d/1IOE5t6ey2uuKL_2WUMEPa8y1X7OXW-nV/view

1

la loi cadre relative à la réforme fiscale :

A - 09.21

B - 69.99

C - 69-19

D - toutes les réponses sont fausses

Justifications et détails supplémentaires :



- Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement
- Le chantier de la généralisation de la protection sociale
- La création de l'Agence Nationale de gestion des Participations de l'Etat
- La transformation de la CCG en société anonyme
- **La réforme fiscale La réforme des EEP**

^ Textes juridiques et réglementaires et Lois
 ◦ Dahir n°1.21.86 du 15 Dou Al-hijja 1442 (26 juillet 2021) de loi cadre 69-19 portant sur la réforme fiscale (en Arabe) ;
 ^ Les notes de présentation
 ^ Discours de M. le Ministre

Site : <https://www.finances.gov.ma/fr/reformes/Pages/default.aspx>

2

LOLF signifie :

A - **La loi des organes relative aux lois de finances**

B - loi organique de la loi des finances

C - la loi logique légale de finance

Justifications :

Site : <https://lof.finances.gov.ma/>

3

Selon la loi de fiance ~~2023~~ ²⁰²⁴ le taux de la CM pour les professions libérales c'est :

A-4%

B-6%

C-7%

D-Aucune réponse



<https://www.finances.gov.ma/Publication/dgi/2024/CG-2024-fr.pdf>

Justifications et détails supplémentaires :

◇ **Article 144 : Cotisation minimale (Page : 256)**

1 - Définition

La cotisation minimale est un impôt que les contribuables doivent payer même sans bénéfice, qu'ils soient soumis à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu.

2 – Base de calcul

[C.A imposables+ Produits accessoires+ Produits financiers (dont les dividendes)+ Subventions & dons reçus] x T

3 – Le taux

Le taux de la cotisation minimale est fixé à :

CGI 2024

CGI 2023

Taux	Catégories de contribuables
0,15%	pour les sociétés commerciales impliquées dans des opérations portant sur des produits spécifiques tels que les produits pétroliers, le gaz, le beurre, l'huile, le sucre, la farine, l'eau, l'électricité et les médicaments
0,25%	Pour toutes les autres activités
4%	Professions libérales

Minimum pour les sociétés soumises à l'IS : $\geq 3\ 000$ DH

Minimum pour les sociétés soumises à l'IR : $\geq 1\ 500$ DH

4 – Les exonérations :

Sociétés : Exonérées de cotisation minimale pendant 36 mois après le début d'exploitation, cesse après 60 mois suivant la constitution.

Contribuables IR : Exonérés de cotisation minimale pendant les 3 premiers exercices comptables. Pas de nouvelle exonération en cas de reprise de la même activité.

En 31/03/2024 le premier acompte prévisionnel versé à l'Etat pour les entreprises qui réalisent un CA inférieur ou égale 300 000 sera appliqué sur base du taux de l'IS suivant :

A - 10%

B - 12.5%

C - 15%

D - Aucune réponse

Justifications et détails supplémentaires :

Le taux de l'IS s'applique sur le bénéfice net imposable des entreprises et non sur leur chiffre d'affaires. Les informations données dans les choix A, B, et C sont incorrectes car elles mentionnent l'application du taux de l'IS sur le CA.

Les taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS)

Régime de droit commun

	2023	2024	2025	2026
Bénéfice net fiscal ≤ à 300 000 DH :	12,5%	15%	17,5%	20%
300 000 DH < Bénéfice net fiscal < 1MDH :	20%	20%	20%	20%
1M DH < Bénéfice net fiscal < 100MDH :	28,25%	25,5%	22,75%	20%
Bénéfice net fiscal ≥ 100 MDH	32%	33%	34%	35%

Sociétés industrielles

	2023	2024	2025	2026
Bénéfice net fiscal ≤ à 300 000 DH :	12,5%	15%	17,5%	20%
300 000 DH < Bénéfice net fiscal < 1MDH :	20%	20%	20%	20%
1M DH < Bénéfice net fiscal < 100MDH :	24,5%	23%	21,5%	20%
Bénéfice net fiscal ≥ 100 MDH	23,75%	27,5%	31,5%	35%

- Entreprises hôtelières, sportives, minières, exportatrices, agricoles, entreprises exerçant les activités d'outsourcing de services, entreprises artisanales, établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle et entreprises de location des cités, résidences et campus universitaires

	2023	2024	2025	2026
Bénéfice net fiscal ≤ à 300 000 DH :	12,5%	15%	17,5%	20%
300 000 DH < Bénéfice net fiscal < 100MDH :	20%	20%	20%	20%
Bénéfice net fiscal ≥ 100 MDH	23,75%	27,5%	31,5%	35%

Le régime de bénéfice forfaitaire a été remplacé par :

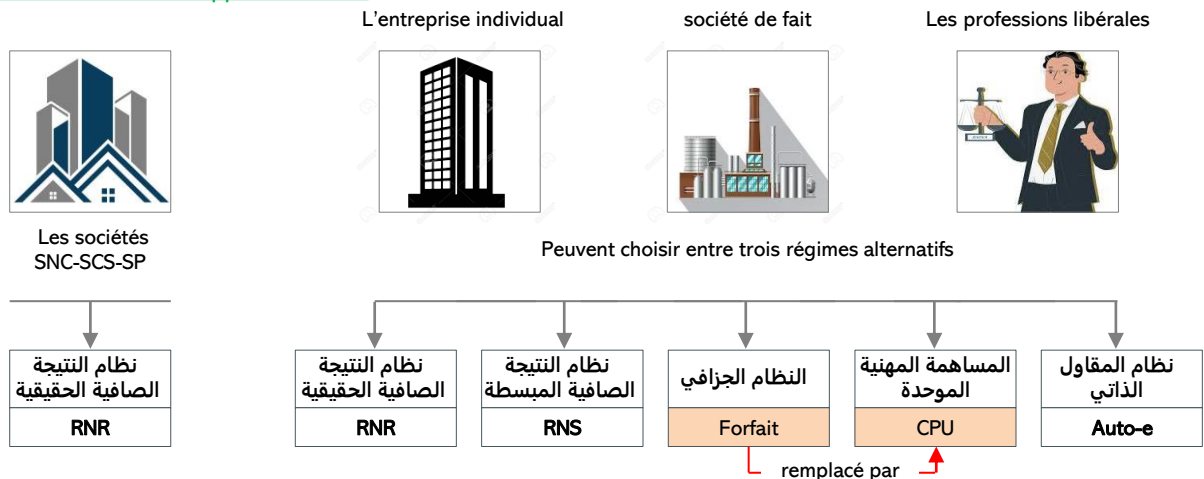
A - Régime de l'IR

B - Régime de l'IQ

C - Régime la contribution professionnelle unique (CPU)

D - Régime de l'auto-entrepreneur

Justifications et détails supplémentaires :



Pour calculer l'impôt selon ce régime, on utilise la formule suivante : $L'impôt dû = Le\ chiffre\ d'affaires \times coefficient \times 10\%$

Pour les coefficients, veuillez consulter la page 77, Article 40 - Détermination de la base imposable. CGI 2024

6

La base de calcul de CPU C'est :

A - CA x coefficient de métier x 10%

B - CA x coefficient de métier / 10%

C - CA + le coefficient de métier 10%

D - réponse B et C sont fausses

Justifications :

Voir ; Question 5

7

La société à pré-pondération immobilière c'est une société :

A - qui possède un actif immobilisé constitué de 75% des immeubles non affectées à l'exploitation selon la définition de LF de 2023.

B - qui possède un actif immobilisé constitué de 50% des immeubles non affectées à l'exploitation selon la définition de LF de 2022

C - qui possède un actif immobilisé constitué de 50% des immeubles non affectées à l'exploitation selon la définition de LF de 2023

D - qui possède un actif immobilisé constitué de 75% des immeubles non affectées à l'exploitation selon la définition de LF de 2022

Justifications et détails supplémentaires :

Révision de la définition des sociétés à prépondérance immobilière :

La LF 2023 a redéfini les sociétés à prépondérance immobilière en réduisant la proportion de 75% à 50% de l'actif brut.

Les autres options ne correspondent pas exactement aux définitions fournies par les LF de 2022 ou de 2023.

Plus d'informations : <https://www.finances.gov.ma/Publication/dgi/2023/tableau-mesures-lf2023.pdf>

8

Actuellement (2023) L'impôt sur les sociétés est un impôt :

A - progressif

B - proportionnel

C - unifié

D - la réponse C est fausse

Justifications et détails supplémentaires :

- L'impôt sur les sociétés reste proportionnel au bénéfice net fiscal réalisé par une société, même après la réforme de 2023.
- Les taux d'IS unifiés prévus pour 2026 sont de 20% pour les sociétés dont le bénéfice net fiscal < 100 millions de dirhams, de 35% pour celles dont le bénéfice net fiscal est égal ou > à 100 millions de dirhams (à l'exclusion de certaines sociétés), et de 40% pour les établissements de crédit et organismes assimilés.

9

Les professions libérales sont exonérées de la TVA lorsqu'elles réalisent un CA Annuel :

A - inférieur ou égale 550 000

B - inférieur ou égale 500 000

C - inférieur ou égale 450 000

D - toutes les réponses sont fausses

Justifications et détails supplémentaires :

Les professions libérales sont exonérées de la TVA sans droit à déduction si leur chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 500 000 dirhams.

10

Le ministère de l'économie et des finances a un pouvoir :

A - législatif تشريعي

B - judiciaire قضائي

C - exécutif تنفيذي

D - les réponses A et B sont fausses

Justifications :

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴻⵔⴰⵏ



Le ministère de l'économie et des finances fait partie du pouvoir exécutif, qui est responsable de la mise en œuvre des lois et de la gestion des affaires publiques, y compris la politique économique et financière du gouvernement.

وزارة الاقتصاد والمالية تعتبر جزءاً من السلطة التنفيذية، التي تتولى تنفيذ القوانين وإدارة الشؤون العامة، بما في ذلك السياسة الاقتصادية والمالية للحكومة.

11

Au Maroc, les établissements bancaires sont tenus de verser au **Fonds collectif de garantie des dépôts (FCGD)** un pourcentage de l'ensemble des dépôts reçus : quel est ce pourcentage ?

- A - 0.2%
- B - 2%
- C - 2.20
- D - 2.5%

Justifications et détails supplémentaires :

الصندوق الجماعي لضمان الودائع البنكية : FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS



- La loi bancaire de 1993 a créé le fonds collectif de garantie des dépôts (FCGD). En 1996, **bank al-maghrib** a été chargée d'assurer sa gestion.
- Au Maroc, les établissements recevant des dépôts de la clientèle sont tenus de verser au Fonds collectif de garantie des dépôts (FCGD) **0,2%** de l'ensemble des dépôts reçus.
- Plus d'informations : <https://www.youtube.com/watch?v=NXSL4uNRBQo&t=1s>

12

Le plan de marketing c'est :

- A - Le mix marketing
- B - La politique de : distribution /prix/produit/communication
- C - Segmentation / ciblage /positionnement
- D - La réponse A est fausse

Justifications :



Le plan de marketing ou « marketing mix » en anglais fait référence à un ensemble de décisions et d'actions prises afin d'assurer le succès d'un produit, d'une campagne, d'une marque ou d'un service sur le marché.

Plus d'informations : <https://drive.google.com/file/d/1zhFOaBxWxJY-UnjcDtiOyMriUeMOMf3m/view>

13

La loi cadre relative à la loi organique de loi de finances :

- A - 133-13
- B - 130 -13
- C - 113-33
- D - réponse B est correcte

Justifications :

La loi organique n°130-13 relative à la loi de finances

Plus d'informations : https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2015/loi_organique_130-30_fr.pdf

14

La promulgation La réforme fiscale au Maroc a été fait en :

- A - 2016
- B - 2019
- C - 2021**
- D - 2022

Justifications :

La Chambre des conseillers a approuvé , mardi 13 juillet 2021 en séance plénière, le projet de loi-cadre relatif à la réforme fiscale.

صادقت مجلس المستشارين، يوم الثلاثاء 13 يوليو 2021 في جلسة عامة، على مشروع القانون الإطار المتعلق بالإصلاح الضريبي

15

Selon La loi de Finance 2023, les banques le Groupe CDG les entreprises d'assurances et La BAM sont soumises en matière de L'IS au taux de :

- A -2023 / 37%
- B -2023 / 37.75 %**
- C -2024 / 39.75 %
- D -2026 / 40%**

Justifications :

- Établissements de crédit, entreprises d'assurance et de réassurance et organismes assimilés

	2023	2024	2025	2026
Bénéfice net fiscal	37,75%	39%	39,25%	40%

16

Une entreprise nouvellement créée peut bénéficier de l'exonération en matière l'IR salarial à la limite de :

- A -10 salariés**
- B -15 salariés
- C - 5 salariés
- D - la réponse B est fausse**

Plafonnés à
10 000 MAD

La limite de
10 salariés

une limite d'âge
de 35 ans

Justifications :

L'exonération en matière d'IR, pour une durée de 24 mois, au titre des salaires mensuels brut plafonnés à 10 000 MAD dans la limite de 10 salariés a été prolongée aux entreprises, associations ou coopératives créées jusqu'au 31 décembre 2026.

17

Le SMIG au Maroc à partir de septembre 2023 sera

- A - 2974.05 DH
- B - 3111.39 DH**
- C - Un salaire horaire de 15.55
- D - Un SMIG horaire de 15.55 augmenté de 0.74 :**

→ 16,29

Justifications et détails supplémentaires :

◇ Salaire minimum Maroc 2023 / 2024 :

À partir du 1^{ère} septembre 2023 :

1 – Salaire minimum garanti « SMIG » :

Dans le secteur :	Taux horaire	16,29 DHS
▪ Industrie	Nombre des heures par mois	191 h
▪ Commerce	SMIG Mensuel	3111,39 DHS
▪ Professions libérales	Salaire net à payer à l'employé	2 901,68 DHS

2 – Salaire minimum agricole garanti « SMAG » :

Dans le secteur :	SMAG journalier	88,58 DHS
▪ Agriculteur	Nombre des jours par mois	26 j
	SMAG Mensuel	2 303,08
	Salaire net à payer à l'employé	2 147,85 DHS

18

Les taxes au profil des régions sont :

A - Taxes sur les permis de chasse et taxes sur l'exploitation de mines

B - Taxes sur les services portuaires

C - Taxe d'habitation

D-Taxe de Séjour

Justifications et détails supplémentaires :

◇ Article 2 : Taxes au profit des communes urbaines et rurales :

Taxe professionnelle ;

Taxe sur les opérations de construction ;

Taxe sur les eaux minérales et de table ;

Taxe d'habitation ;

Taxe sur les opérations de lotissement

Taxe sur le transport public de voyageurs ;

Taxe de services communaux ;

Taxe sur les débits de boissons ;

Taxe sur l'extraction des produits de carrières

Taxe sur les terrains urbains non bâtis ;

Taxe de séjour ;

◇ Article 3 : Taxes au profit des préfectures et provinces :

Taxe sur les permis de conduire ;

Taxe sur les véhicules automobiles soumis à la visite technique ;

Taxe sur la vente des produits forestiers.

Question 29

◇ Article 4 : Taxes au profit des régions :

Taxe sur les permis de chasse ;

Taxe sur les exploitations minières ;

Taxe sur les services portuaires.

Question 18

19

Une machine acquise pour 90 000 DH TTC 01/07/2015 a été amortis sur 5 ans la dotation d'amortissement pour 2017 et dernière sont respectivement :

A – 30 000 - 15 000

B – 36 000 - 18 000

C – 15 000 - 7500

D – 63000 - 18000

Justifications :

La dotation est calculée :

Machine acquise = $VO_{HT} \times \text{Taux} \times \frac{m}{12}$

 $VO_{HT} = \frac{90\,000}{1,2} = 75\,000 \text{ DH HT}$

Voiture de tourisme = $VO_{TTC} \times \text{Taux} \times \frac{m}{12}$



2015 (6mois)	2016 (12mois)	2017 (12mois)	2018 (12mois)	2019 (12mois)	2020 (6mois)
7 500	15 000	15 000	15 000	15 000	7 500

20

Le rang économique du Maroc à l'échelle d'Afrique est :

A - position n° 2

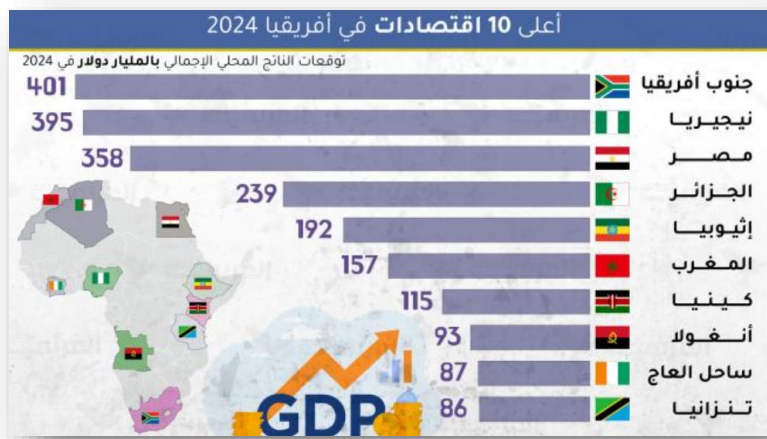
B - position n° 3

C - position n° 4

D - position n° 5

Justifications :

En 2023, le Maroc conservait sa position en tant que cinquième puissance économique du continent africain, se classant derrière l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Égypte et l'Algérie. De plus, le taux de croissance du PIB du Maroc était d'environ 3% cette année-là.



Je te recommande vivement de vérifier ces informations en effectuant des recherches complémentaires.

21

Le taux Directeur au Maroc en Mars 2023 est de :

- A - 2.5%
- B - 3%
- C - 1.5%
- D - 2%

Le conseil de bank al-maghrib a décidé, à la suite de sa première réunion de l'année 2024, de maintenir le taux directeur inchangé à 3%.

Justifications :

Date	Taux directeur	Ratio de réserve obligatoire	Rémunération de la réserve
21/12/2023	3%	0%	0%
28/09/2023	3%	0%	0%
22/06/2023	3%	0%	0%
23/03/2023	3%	0%	0%

Je te conseille de visionner ces deux vidéos pour avoir plus d'informations.

<https://www.youtube.com/watch?v=uig1eWzEvuY&t=54s>

أيام الثقافة المالية_ ما الفرق بين سعر الفائدة، سعر الفائدة الرئيسي وسعر الصرف ؟

<https://www.youtube.com/watch?v=wObfStIP-Fw&t=20s>

ما هي مهام بنك المغرب

<https://www.youtube.com/watch?v=FhmSWB0svvg&t=56s>

Quelles sont les missions de Bank-AI-Maghrib

22

La loi de finance 2020 à remplacer « la zone franche » par :

- A - Zone d'accélération économique
- B - Zone d'accélération industrielle(ZAI)
- C - Zone franche libre
- D - La réponse B est fausse

Justifications :

مناطق التسريع الصناعي ZAI هي مناطق اقتصادية خاصة تهدف إلى تحفيز التنمية الصناعية وجذب الاستثمارات الأجنبية والمحلية. تحل محل المناطق الحرة القديمة وتقدم مزايا ضريبية وجمركية وإدارية لتشجيع إنشاء ونمو الشركات الصناعية.



<https://www.youtube.com/watch?v=rQUAjkubFYs>

23

La loi cadre relative à la réforme des établissements et des entreprises publiques marocain concerne

- A - 50.21
- B - 06.22
- C - 09.21
- D - 55.19

Justifications :

La loi-cadre n° 50-21 promulguée en date du 26 juillet 2021 relative à la réforme des Établissements et Entreprises Publics.

24

Une entreprise nouvellement créée peut bénéficier de l'exonération en matière l'IR salarial en faveur du collaborateur qui touche une rémunération maximum de :

- A - 10 000
- B - 15 000
- C - 12000
- D - 20 000

Plafonnés à
10 000 MAD

La limite de
10 salariés

une limite d'âge
de 35 ans

Justifications et détails supplémentaires :

L'exonération en matière d'IR, pour une durée de 24 mois, au titre des salaires mensuels brut plafonnés à 10 000 MAD dans la limite de 10 salariés a été prolongée aux entreprises, associations ou coopératives créées jusqu'au 31 décembre 2026.

25

La cotisation sociale et de solidarité (CSS) sera prolongé de 2023 au :

- A - 2026
- B - 2025
- C - 2027
- D - aucune réponse n'est correcte



Justifications :

PLF 2023: la contribution sociale de solidarité reconduite jusqu'en 2025. Le Projet de loi de finances (PLF) 2023 propose de reconduire, au titre de 2023, 2024 et 2025, l'application de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus, indique la note de présentation de ce PLF.

Site : L'Economiste

26

Un auto-entrepreneur dans le secteur de services a réalisé un CA de 85 000 avec un même client. Une dette de (...) sera versée à l'Etat :

- A – 8 500 DH
- B – 1 700 DH
- C – 9 500 DH
- D – 41 500 DH

Justifications :

Régime de l'auto-entrepreneur 2023/2024 :



Pour les activités commerciales, industrielles et artisanales

L'impôt dû = Le chiffre d'affaires x 0,5%

Pour les prestataires de services :

L'impôt dû = Le chiffre d'affaires x 1%

Passe à un taux libératoire de 30% sur le chiffre d'affaires annuel réalisé avec un seul client, et dont le montant dépasse les 50.000 DH.

27

les entreprises nouvellement créées peuvent bénéficier d'une exonération des charges sociales (AMO-CNSS) pendant :

- A - 24 MOS
- B - 32 MOS
- C - 4 ANS
- D - Aucune exonération

Justifications :

Programme TAHFIZ : Incitation à la création d'emploi au Maroc برنامج تحفيز: تشجيع إنشاء الوظائف في المغرب

Les entreprises peuvent bénéficier du programme pour :

- Un maximum de dix salariés
- Une durée de 24 mois à compter de la date de recrutement des salariés

Les entreprises et les salariés bénéficient, dans le cadre de ce programme, de :

- Premièrement, l'exonération de l'impôt sur le Revenu du salaire mensuel brut plafonné à 10.000,00 DH ;
- Deuxièmement, la prise en charge par l'Etat de la part patronale au titre de :
 - ✓ D'abord, la cotisation due à la CNSS
 - ✓ Ensuite, de la taxe de formation professionnelle

28

La loi cadre 55.19 relative :

A - Réforme fiscale

B - Réforme Administrative

C - Simplification des procédures et des formalités administratives → Adoptée le 6 mars 2020

D - Aucune réponse

Justifications :

<https://shorturl.at/KpBU8>

29

Les taxes instituées au profit des préfectures et provinces sont les suivantes :

A-Taxe sur les permis de conduire

B-Taxe de vérification des véhicules automobiles dont l'âge excède 10 ans ;

C-Taxe sur la vente des produits forestiers

D-Taxe sur les terrains urbains non bâtis

Justifications :

Loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales

◇ Article 3 : Taxes au profit des préfectures et provinces :

Taxe sur les permis de conduire :

Taxe sur les véhicules automobiles soumis à la visite technique ;

Taxe sur la vente des produits forestiers.

30

Concernant les postes budgétaires combien de poste d'emploi sont consacrés au MEF au titre de 2023

A – 5 500

B – 1 202

C – 1 200

D – 5 050

Justifications et détails supplémentaires :

PLF 2023: Création de 28 212 postes budgétaires

- L'intérieur (7.544),
- Administration de la défense nationale (7.000),
- **La santé (5.500),**
- L'enseignement supérieur (2.349)
- **Le ministère de l'Economie et des Finances (1.200)**
- ..

PLF 2024 : 30 034 postes budgétaires seront créés

31

Quelle est la direction chargée de Préparer les projets de loi de finances et suivre l'exécution de ces lois;

A - L'Inspection Générale des Finance

B - La Direction du Budget

C - La Direction des Domaines de l'Etat

D - La Direction du Trésor et des Finances Extérieures

Justifications et détails supplémentaires :

La Direction du Budget est chargée de:

- Faire toute proposition et procéder à toute étude de nature à éclairer les choix du ministre en matière de politique budgétaire ;
- Préparer et veiller à l'exécution des projets de textes législatifs et réglementaires en matière budgétaire ;
- Préparer les projets de loi de finances et suivre l'exécution de ces lois ;

<https://www.finances.gov.ma/fr/Ministere/Pages/db.aspx>

32

Au Maroc en cas de faillite de votre banque vous avez le droit de recevoir jusqu'à :

A – 50 000 dh

B – 100 000 dh

C – 80 000 dh

D – 150 000 dh

Justifications et détails supplémentaires :

Le fonds de garantie des dépôts bancaires disposent de ressources atteignant 21,3 milliards de dirhams. Ces ressources serviront à indemniser chaque client, à hauteur de 80.000 dirhams, en cas de faillite d'une banque. La banque n'est pas seule à avoir la possibilité de se prémunir des risques d'impayés de ses clients.

Site : <https://banques.ma/garantie-des-depots-bancaires-80-000-dirhams-de-dedommagement-pour-chaque-client/>

33

Les principes budgétaires sont :

A - annualité-universalité-unité-spécialité-sincérité

B - universalité-légalité-spécialité-sincérité-humanité

C - annualité-universalité-unité-légalité-hospitalité

D - les réponses B & C sont fausses

Justifications et détails supplémentaires :



Les principes budgétaires sont :

1. **Annualité** : le gouvernement doit rendre compte périodiquement de l'utilisation des fonds publics devant le Parlement.
2. **Unité** : toutes les recettes et dépenses de l'État sont regroupées dans un document unique pour une vision globale.
3. **Universalité** : les ressources et les charges sont comptabilisées séparément, sans compensation entre les recettes et les dépenses.
4. **Spécialité** : les fonds alloués par le Parlement doivent être affectés à des dépenses spécifiques.
5. **Sincérité** : garantit la véracité et l'exactitude des informations budgétaires et comptables.

المبادئ الميزانية هي:

1. **السنووية**: يجب على الحكومة أن تقدم بانتظام تقارير حول استخدام الأموال العامة أمام البرلمان.
2. **الوحدة**: يتم تجميع جميع الإيرادات والنفقات للدولة في وثيقة واحدة لرؤية شاملة.
3. **الشمولية**: يُحتسب الموارد والتكاليف بشكل منفصل دون تعويض بين الإيرادات والنفقات.
4. **الخصوصية**: يجب أن تخصص الأموال المخصصة من قبل البرلمان لأغراض محددة.
5. **الصدق**: يضمن صحة ودقة المعلومات الميزانية والمحاسبية.

34

Quel est le taux mensuellement équivalent à 9% annuel ?

- A - 9,2%
- B - 0,721%**
- C - 8,649
- D - 0.75%

Justifications et détails supplémentaires :

Soit :

- i : Taux annuel
- p : Le nombre de périodes dans l'année
- i_p : Taux proportionnel (/ équivalent) par période

Taux proportionnel :

$$i_p = \frac{i}{p}$$

$$i_m = \frac{9\%}{12} = 0,75\%$$

Taux équivalent :

$$i_p = (1 + i)^{\frac{1}{p}} - 1$$

$$i_m = (1 + 9\%)^{\frac{1}{12}} - 1 = 0,7207\% = \boxed{0,721\%}$$

35

La gestion de l'AMO pour le secteur public est confiée à :

- A - CMR
- B - CIMR
- C - CNSS
- D - CNOPS**

Justifications et détails supplémentaires :



36

Les collectivités territoriales et les provinces au Maroc sont respectivement :

- A - 1050-75
- B - 1503-75**
- C - 1500-75
- D - 1035-75

Justifications :



Portail National Des Collectivités Territoriales

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, PRESTATIONS ET DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

- 12 Régions
- 75 Préfectures et Provinces
- 1 503 Communes.

37

Pour bénéficier de la pension de la retraite l'assureur doit cotiser au minimum :

- A - 3250/ jours
- B - 3325/ jours
- C - 3240/ jours**
- D - 2322/ jours

Justifications :



Conditions pour en bénéficier :

شروط الاستفادة من التقاعد:

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1) Âge requis : 60 ans | (1) العمر المطلوب: 60 سنة (أو 55 سنة للقاصرين الذين يثبتون عملهم في المجال لمدة لا تقل عن 5 سنوات) |
| 2) Cessation d'activité salariée | (2) توقف النشاط الوظيفي المرتبط بالعمل بالراتب |
| 3) Cotisation minimale de 3240 jours | (3) دفع حد أدنى من 3240 يوماً من المساهمات |

37

Maslow à travers le (mot à trouver) explique la motivation des travailleurs.

- A - pyramide des âges
- B - pyramide des besoins**
- C - pyramide institutionnelle
- D - pyramide des motivations

Justifications :

Maslow explique la motivation des travailleurs à travers la "pyramide des besoins"

Pyramide de Maslow (ou pyramide des besoins) : <https://www.youtube.com/watch?v=wwaviPQyPQc&t=1s>

38

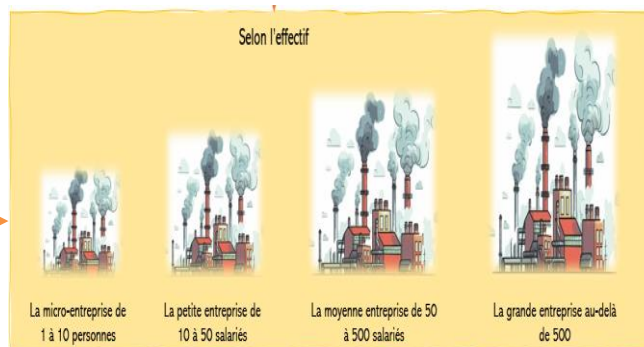
Selon les effectifs, on classe les entreprises en :

- A - très petites entreprises : de 1 à 9 salariés**
- B - petites et moyennes entreprises : de 10 à 200 salariés
- C - grandes entreprises : de 200 à 799 salariés
- D - grandes entreprises : + de 500 salariés**

Justifications :

La classification des entreprises :

1. Les critères économiques
2. Les critères de dimension
3. Les critères juridiques



39

Les frais d'établissement :

- A - Représentent une charge d'exploitation**
- B - Représentent un actif réel
- C - Représentent un actif fictif**
- D - Un produit d'exploitation

Justifications :

Les frais d'établissement sont des dépenses engagées lors de la création ou de l'acquisition d'une entreprise, comme les frais de constitution et les honoraires d'avocats. Ils sont souvent considérés comme un actif fictif car leur valeur réelle est généralement nulle.

40-Un capital de 4500 placé à intérêts composés pendant 8 ans et 3 mois a acquis une valeur de 6400. A quel taux est placé ce capital ?

A-4,36%

B-6,47%

C- 5,14%

D-3,48%

E-4,87%

Justifications :

$$C_n = C_0 (1+i)^n$$

Labels in the diagram:
 - C_n : La valeur acquise
 - C_0 : La valeur actuelle
 - i : Le taux
 - n : La durée de placement

$$C_n = C_0 (1+i)^n$$

$$\frac{C_n}{C_0} = (1+i)^n$$

$$\left(\frac{C_n}{C_0}\right)^{\frac{1}{n}} = ((1+i)^n)^{\frac{1}{n}}$$

$$\left(\frac{C_n}{C_0}\right)^{\frac{1}{n}} = 1+i$$

$$i = \left(\frac{C_n}{C_0}\right)^{\frac{1}{n}} - 1 = \left(\frac{6400}{4500}\right)^{\frac{1}{8,25}} - 1 = 4,3617$$